

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VEGA MILLENNIALS

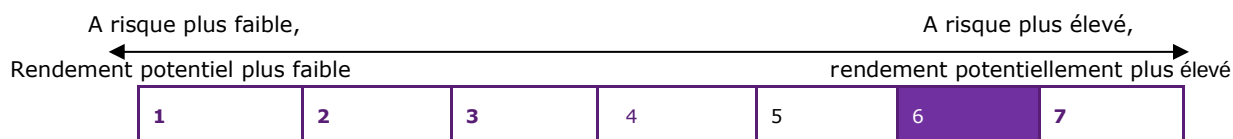
CODE ISIN : FR0013379062 - PART N(C)

OPCVM de droit français géré par VEGA INVESTMENT MANAGERS appartenant au groupe BPCE

Objectifs et politique d'investissement :

- L'objectif de gestion de l'OPCVM consiste à rechercher une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI World DNR sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans en investissant dans des parts et/ou actions d'OPCVM, FIA, ou Fonds d'investissement ou encore des actions de sociétés exposés directement ou indirectement aux thèmes et tendances du mode de vie de la « Génération Millennials ». La Génération Millennials est la génération dite « Y », née entre 1980 et 2000, qui se distingue des générations précédentes par l'influence de la révolution digitale dans son mode de vie, de consommation et d'investissement
- Pour cela, le fonds sélectionne, dans tous les secteurs économiques, des fonds d'actions internationales dans toutes les zones géographiques (y compris pays émergents) et des actions européennes et américaines.
- Le processus de sélection applique la vision du comité d'allocation de VEGA Investment Managers qui détermine le scénario stratégique et les thèmes d'investissement de long terme, l'univers en résultant est ensuite analysé en fonction des opportunités liées à la génération Millennials dans tous les segments de l'économie.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence sert à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement de l'OPCVM vise à capter les éventuelles opportunités liées à la génération Millennials au sein d'un univers d'actions internationales en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés et répartie entre plusieurs classes d'actifs et zones géographiques, sans nécessairement couvrir le risque de change.
- Le portefeuille est exposé à hauteur d'au moins 80% aux marchés actions des pays de l'OCDE et des pays émergents et jusqu'à 110%. L'investissement se fera via des OPCVM/FIA/Fonds d'investissement et des actions en direct. Si les conditions de marché sont défavorables, il pourra être investi jusqu'à 10% en OPCVM/FIA Monétaires. L'univers d'exposition s'étend sur toutes les zones géographiques, avec une exposition aux pays émergents limitée à 10%. Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est investi :
 - Jusqu'à 10% de l'actif net du portefeuille au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA, ou Fonds d'investissement ;
 - jusqu'à 100% en actions européennes et américaines, de grandes, et accessoirement moyennes capitalisations, fonds n'investissant pas sur les petites capitalisations (inférieures à 1 milliards d'euros), jusqu'à 5% en valeurs cotées sur les marchés européens et américains et exposées à un risque pays émergents.
- L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (Résultat net et plus-values réalisées).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Profil de risque et rendement :



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés actions. Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM. La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le niveau de risque de l'OPCVM est justifié par le risque de baisse de la valeur (i) des actions sous-jacentes (ii) et des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas vous pourrez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année*	
Frais courants	2.16 %*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances*	
Commission de performance	20% de la surperformance de l'OPCVM, par rapport à son indicateur de référence, soit 1.59% pour l'exercice précédent.

* Ces chiffres se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence sera compensée sur un cycle de 5 ans maximum avant que des commissions de surperformance ne deviennent éligibles.

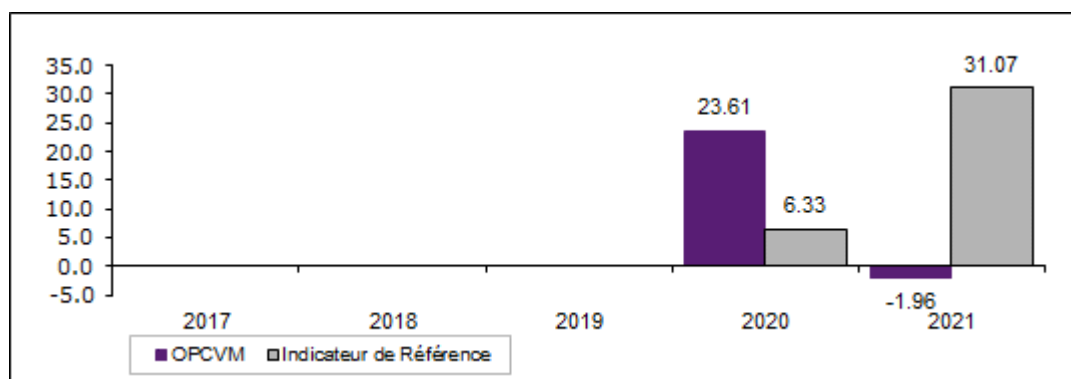
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du fonds, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique Frais du prospectus du FCP disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique Frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées de VEGA MILLENNIALS



La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

L'OPCVM a été créé le 19/12/2018

Informations pratiques :

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS (115 rue Montmartre, 75002 Paris) et/ou peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur demande écrite auprès de cette dernière à l'adresse suivante : VEGA INVESTMENT MANAGERS – 115 rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris cedex 02.

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er avril 2022.